



Retour de l'Escouade prévention de la CNESST auprès des travailleurs étrangers temporaires dans les entreprises agricoles

Cette année, du 17 mai au 26 août 2021, l'Escouade prévention concentrera ses efforts auprès des travailleurs étrangers temporaires (TET), et ce, dans le respect des mesures sanitaires. Elle aura pour objectif d'informer et de sensibiliser les employeurs et les TET, notamment sur les principaux droits et obligations en matière de travail, en complémentarité des actions déjà mises en place par la Commission des normes, de l'équité, de la santé et de la sécurité du travail (CNESST) pour sensibiliser les milieux de travail sur les mesures sanitaires à mettre en œuvre relativement à la COVID-19.

L'Escouade visitera les entreprises agricoles qui embauchent les TET et sillonnera la Montérégie, l'Estrie, la Mauricie et le Centre-du-Québec, en plus des régions de Laval, des Laurentides et de Lanaudière. Il est à noter que les activités pourraient devoir être adaptées en fonction de l'évolution des recommandations des autorités en santé publique.

Description de l'Escouade

L'Escouade est formée de trois équipes d'agents et agentes de prévention qui se déplacent directement et gratuitement dans les entreprises agricoles pour animer, en espagnol et en français, une séance d'information d'environ trente minutes destinée aux travailleurs étrangers temporaires et à leur employeur.

Cette séance abordera notamment :

- Les principaux risques liés aux tâches agricoles ainsi que les moyens de prévention mis en place dans leur entreprise;
- Les conditions minimales de travail applicables au Québec pour le secteur agricole (salaire minimum, repos, vacances, jours fériés, etc.).

Recevoir l'Escouade prévention auprès des travailleurs étrangers temporaires : que des avantages!

L'Escouade prévention aide les employeurs agricoles dans leurs efforts en matière de prévention des lésions professionnelles et favorise des conditions de travail justes et équilibrées. En effet, il s'agit d'un moment privilégié offert aux employeurs pour renforcer les liens de collaboration avec leurs travailleurs.

La visite de l'Escouade permet aussi d'encourager les travailleuses et travailleurs étrangers temporaires à poser des questions et à aller chercher de l'aide au besoin.

Pour recevoir la visite de l'Escouade prévention auprès des travailleurs étrangers temporaires, communiquez avec la CNESST par courriel à l'adresse escouade.prevention.tet@cnesst.gouv.qc.ca.

La CNESST, votre porte d'entrée en matière de travail

La CNESST offre aux employeurs et aux personnes salariées une porte d'entrée unique et une expertise intégrée en matière de normes du travail, d'équité salariale et de santé et de sécurité du travail. Sa structure de gouvernance est paritaire. Elle a notamment pour mission de gérer le Fonds de la santé et de la sécurité du travail, un fonds entièrement autofinancé dont elle est fiduciaire.

Pour plus d'information, visitez notre site Web à cnesst.gouv.qc.ca et suivez-nous sur Facebook (facebook.com/cnesst), Twitter (twitter.com/cnesst) et LinkedIn (linkedin.com/company/cnesst).